

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
AVENANT A UNE CONVENTION DE TRAVAUX**
Mandat

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

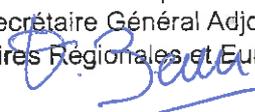
Vu la convention et son avenant passé avec la collectivité, tels que référencés dans la liste ci-annexée pour s'assurer la réalisation de travaux,

Considérant les motifs et la nature de la modification reportée dans la même liste,

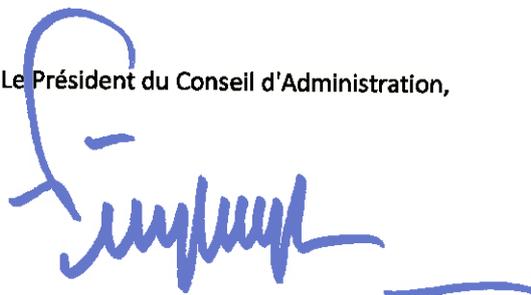
Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer, en tant que de besoin, l'avenant modificatif à la conventions de travaux en mandat, listée dans l'annexe jointe à la présente délibération.

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE
LE 18 JUIL. 2016
Le Préfet de Région,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint pour
les Affaires Régionales et Européennes

Dominique BEMER

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER

ANNEXE A LA DELIBERATION N°B16/.....
AVENANT A UNE CONVENTION DE TRAVAUX EN MANDAT
Bureau du 06/07/2016

Opérations	Signataires – Dates de signature	Modifications conventionnelles	Situation actuelle	Modifications proposées
UCKANGE Copropriété 17 avenue des Tilleuls (MD1032) Avenant n°1	Communauté d'agglomération du Val de Fensch <i>Convention du 18/07/2011</i>	Modification de la durée de la convention	5 ans	6 ans